

l'école, d'autres tomber en défaiiance pendant la classe par suite du manque de nourriture. Oh ! qu'une aumône dans ce cas là est agréable à Dieu et fait du bien au cœur de celui qui la donne. Espérons que notre demande ne sera pas vaine, et qu'elle sera entendu.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Président,

Votre très-humble et dévoué serviteur,

C. N. HAMEL,

Président de l'Œuvre.

Québec, 26 avril 1870.

Les dons de tous genres, tels que argent, hardes, livres, images, jouets d'enfants, etc., etc., seront reçus avec reconnaissance par les personnes suivantes :

G. M. Muir, avocat et greffier de l'Assemblée Législative de la province, Président de la Société de St. Vincent de Paul, en Canada.

C. N. Hamel, avocat, 7, rue Ste. Angèle, Président de l'Œuvre.

J. B. Cloutier, professeur, Ecole Normale Laval, 54, rue St. Olivier, faubourg St. Jean, vice-président de l'Œuvre.

Mr. l'abbé T. E. Hamel, du séminaire de Québec, chapelain de l'Œuvre.